

Envoyé en préfecture le 28/09/2020

Reçu en préfecture le 28/09/2020

Affiché le

SLOW

ID : 059-215900903-20200924-20_3_16-DE

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 24 septembre 2020 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 18 septembre 2020 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mme Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, M. Xavier BASSELET, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Bernard CAUDAL, Mme Annie HUS, Mme Dorothee GENASI, M. Martin LEPOUTRE, Mmes Marie-Andrée SION, Nathalie HERBAUX, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, MM. John EVLARD, Yves PAUL, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. Antoine DHALLUIN, Pierre DELZENNE, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESSENS, M. André HIBON, Mme Hélène ROBERT

Absent excusé (ayant donné pouvoir) : M. Dominique FRETE (à Mme Laura NAESSENS)

N° 20-3-16

Action économique

Association ARTICOM

Subvention exceptionnelle

Rapport de M. Eric DESREUMAUX,
Adjoint à la vie économique

L'association ARTICOM a mis en place en septembre une opération commerciale par le biais d'un jeu-concours permettant de gagner des bons d'achat chez les acteurs économiques locaux. Elle recherchera dans les mois à venir d'autres moyens de promouvoir les acteurs bonduois auprès de la population.

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle provoquée par le virus COVID19, la municipalité souhaite apporter son soutien à l'association ARTICOM par l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 15 000 € qui l'aidera à préparer et financer ces opérations.

Cette aide s'inscrit dans le plan municipal d'accompagnement du secteur économique durant cette période post-confinement.

La dépense correspondante sera imputée au budget de l'exercice 2020.

Travaux préparatoires
Commission 5 du 8 septembre 2020



Le Conseil
adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire